

voir se tenir la Conférence très controversée sur la sécurité de l'Europe, pourvu qu'elle soit convenablement préparée, qu'elle ait de bonnes chances d'aboutir et qu'elle réunisse tous les pays intéressés. Les échanges commerciaux et touristiques entre l'Est et l'Ouest ont continué de s'accroître, le climat des échanges culturels, scientifiques et techniques s'est amélioré et des visites officielles et semi-officielles ont eu lieu de part et d'autre. A noter tout spécialement, la visite officielle que M. Andrei A. Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS, a effectuée au Canada au mois d'octobre. Cette visite était la première qu'un ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique ait jamais faite au Canada et elle a ouvert de nouvelles perspectives en ce qui concerne l'évolution des relations entre les deux pays. En décembre, la Commission canadienne du blé a conclu avec son homologue soviétique un contrat pour la vente de 3,430,000 tonnes longues de blé et de farine, remplissant ainsi les dernières obligations inscrites dans l'accord à long terme entre l'Union soviétique et le Canada, signé en 1966. Le Canada a participé à des foires commerciales à Poznan, en Pologne, au mois de juin, et, en septembre, à Zagreb, en Yougoslavie, et à Brno, en Tchécoslovaquie. Deux accords internationaux ont été signés par le ministre de l'Industrie et du Commerce - un accord commercial avec la Hongrie, le 25 septembre 1969, et un accord de trois ans sur le blé avec la Pologne, le 31 octobre 1969. Enfin, les négociations sur les réclamations en suspens ont fait quelques progrès.

Direction des affaires d'Extrême-Orient

Cette direction s'occupe des affaires de tous les pays de l'Est et du Sud-Est asiatiques, depuis le Japon jusqu'à la Birmanie, à l'exception de la Malaisie et de Singapour, membres du Commonwealth. Dans cette région, le Canada compte des ambassadeurs résidents au Japon, en Indonésie et en Thaïlande, un consul général aux Philippines et un bureau du commerce ainsi qu'un bureau de l'immigration à Hong Kong. L'ambassadeur du Canada à Tokyo est aussi accrédité auprès de la République de Corée et le haut commissaire du Canada à Kuala Lumpur est accrédité auprès de la Birmanie. En 1968, le Gouvernement a maintenu ses délégations auprès des Commissions internationales pour la surveillance et le contrôle au Cambodge, au Laos et au Vietnam, mais il a annoncé vers la fin de l'année que la plus grande partie du personnel canadien serait retirée des deux premiers pays.

Dans un discours prononcé à Tokyo le 15 avril à l'occasion de la réunion ministérielle canado-japonaise, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, a déclaré ceci, entre autres, concernant le Canada et le Pacifique:

"Au cours des trente dernières années, les événements d'Asie ont plus que jamais rappelé aux Canadiens que nos intérêts sont en jeu malgré l'océan qui nous sépare... Tout cela nous a menés à une plus grande conscience du fait patent que le Canada est un État du Pacifique autant que de l'Atlantique et à réaffirmer ce fait comme principe fondamental de notre politique étrangère...il incombe (donc) au Gouvernement canadien de prendre l'initiative de guider et d'intensifier nos relations avec les pays du Pacifique."